

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)
ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2026

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5 - 6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 22
Renseignements complémentaires	23 - 24

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs du
CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC. (opérant sous la raison sociale Espace VERRE), qui comprennent le bilan au 30 juin 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC. (opérant sous la raison sociale Espace VERRE) au 30 juin 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

DLS CPA, SENCRL¹

Montréal, le 10 septembre 2026

¹ Par Dominique Trottier, CPA auditrice

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026
(non audité)

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
PRODUITS		
Enseignement (annexe A)	682 257 \$	646 559 \$
Subventions - Fonctionnement et projets (annexe B)	299 669	255 511
Locations	148 935	133 976
Dons (annexe C)	54 082	33 638
Atelier de transition - Fusion (annexe D)	13 490	31 106
Ministère de la Culture et des Communications - Intérêts sur la dette à long terme	17 797	18 956
Divers (annexe E)	434 245	258 699
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>136 893</u>	<u>136 892</u>
	<u>1 787 368</u>	<u>1 515 337</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	693 885	655 531
Achat de matériaux	145 611	123 706
Énergie	107 362	104 184
Loyer et frais afférents	105 200	97 083
Entretien des équipements	41 734	67 868
Remises à l'artiste	120 523	64 884
Dépenses d'administration	68 967	53 028
Honoraires	20 302	18 786
Promotion	29 060	17 613
Achat d'oeuvres	4 680	16 236
Intérêts sur la dette à long terme	17 797	18 956
Amortissement des immobilisations	<u>161 347</u>	<u>159 221</u>
	<u>1 516 468</u>	<u>1 397 096</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>270 900</u></u> \$	<u><u>118 241</u></u> \$

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026
(non audité)

	<u>Non affecté</u>	<u>Affecté aux immobilisations</u>	<u>Reçu à titre de dotation</u>	<u>Investi en immobi- lisations</u>	<u>2026 Total</u>	<u>2025 Total</u>
SOLDE AU DÉBUT	676 924 \$	109 076 \$	55 000 \$	55 516 \$	896 516 \$	778 275 \$
Excédent des produits sur les charges	295 354	-	-	(24 454)	270 900	118 241
Investi en immobilisations	<u>(15 114)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>15 114</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>957 164 \$</u>	<u>109 076 \$</u>	<u>55 000 \$</u>	<u>46 176 \$</u>	<u>1 167 416 \$</u>	<u>896 516 \$</u>

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

BILAN

30 JUIN 2026
(non audité)

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	14 292 \$	30 337 \$
Placements temporaires (note 3)	98 551	-
Débiteurs (note 4)	42 502	66 863
Stocks	156 932	128 425
Subventions à recevoir	63 674	-
Frais payés d'avance	18 874	124 475
Placements réservés réalisables au cours du prochain exercice	-	150 287
Placements à long terme réalisables au cours du prochain exercice	<u>287 057</u>	<u>238 209</u>
	681 882	738 596
PLACEMENTS RÉSERVÉS (note 5)	155 000	45 000
PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)	407 914	393 043
IMMOBILISATIONS (note 7)	<u>729 110</u>	<u>875 343</u>
	<u><u>1 973 906</u></u> \$	<u><u>2 051 982</u></u> \$

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

BILAN

30 JUIN 2026
(non audité)

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 9)	95 721 \$	92 143 \$
Apports reportés (note 10)	15 250	80 174
Apports reportés - Mécénat Placements Culture - portion à court terme	-	140 287
Produits reportés	<u>12 585</u>	<u>23 035</u>
	123 556	335 639
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 12)	<u>682 934</u>	<u>819 827</u>
	<u>806 490</u>	<u>1 155 466</u>
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	957 164	676 924
AFFECTÉ AUX IMMOBILISATIONS	109 076	109 076
REÇU À TITRE DE DOTATION	55 000	55 000
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	<u>46 176</u>	<u>55 516</u>
	<u>1 167 416</u>	<u>896 516</u>
	<u>1 973 906</u> \$	<u>2 051 982</u> \$
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 15)		

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 _____, administrateur

_____, administrateur

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026
(non audité)

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	270 900 \$	118 241 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	161 347	159 221
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(136 893)</u>	<u>(136 892)</u>
	295 354	140 570
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 16)	<u>(34 015)</u>	<u>(152 540)</u>
	<u>261 339</u>	<u>(11 970)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements temporaires	(98 551)	39 353
Variation nette des placements réservés	-	(7 430)
Variation nette des placements à long terme	(63 719)	(4 779)
Acquisition d'immobilisations	(15 114)	(6 237)
Produit de la cession de placements réservés	<u>148 676</u>	<u>-</u>
	<u>(28 708)</u>	<u>20 907</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Constatation de la dotation 10 ans - Mécénat Placements Culture	(148 676)	-
Apports reportés - Mécénat Placements Culture	-	7 430
Surplus transférés à la Fondation du Grand Montréal	<u>(100 000)</u>	<u>-</u>
	<u>(248 676)</u>	<u>7 430</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(16 045)	16 367
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>30 337</u>	<u>13 970</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>14 292 \$</u>	<u>30 337 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2026
(non audité)

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC. (opérant sous la raison sociale Espace VERRE) est un organisme sans but lucratif, constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 6 octobre 1983.

C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôt sur le revenu.

Les objets pour lesquels l'organisme est constitué sont les suivants:

- a) promouvoir la connaissance des arts du verre et leur expansion dans le milieu, ainsi que la conceptualisation, la diffusion et la promotion des produits du verre à l'échelle locale, nationale et internationale;
- b) organiser des cours d'initiation aux métiers d'art du verre et des cours de perfectionnement pour les artisans pratiquants, conformément aux lois et règlements régissant l'enseignement privé, et ce, à des fins purement artistiques et culturelles, sans intention de gain pécuniaire pour ses membres;
- c) organiser des cadres et structures physiques pouvant permettre l'élaboration et la tenue de ces cours et pouvant permettre aux artisans verriers de travailler en groupe;
- d) faciliter pour les artisans et artistes-verriers, l'accès à l'information, la documentation, les personnes-ressources et toutes formes d'aide technique utile à la poursuite de leur métier;
- e) fabriquer, promouvoir la diffusion et la vente des produits du verre dans le seul but de réaliser les fins de l'organisme.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2026
(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis au même rythme que les immobilisations afférentes.

Les frais de sessions, d'inscriptions, de location et de camps sont comptabilisés à titre de produits linéairement durant la durée de la session, du cours ou de la location.

Les ventes de matériel et d'oeuvres d'art sont comptabilisées à titre de produits lors de la prise de possession du bien vendu au client.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2026
(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements à la Fondation du Grand Montréal.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2026
(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti dans le cas des produits finis et des produits en cours, et selon la méthode du coût moyen pondéré dans le cas des matières premières et des fournitures. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats. Le coût des stocks des produits en cours et des produits finis comprend le coût des matières premières, de la main-d'oeuvre directe et des frais généraux selon la capacité normale de production.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Équipement de bureau	8 ans
Équipement de fabrication et outillage	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Site web	5 ans

3. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2026	2025
Compte Altamira, sans échéance	<u>98 551</u> \$	<u>-</u> \$

4. DÉBITEURS

	2026	2025
Clients	42 502 \$	63 848 \$
Autres	<u>-</u>	<u>3 015</u>
	<u>42 502</u> \$	<u>66 863</u> \$

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2026
(non audité)

5. PLACEMENTS RÉSERVÉS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal, à la juste valeur (coût 100 000 \$)	100 000 \$	- \$
Placement réservé - Fonds de dotation, certificat de placement garanti, 4,59%, échéant en juin 2029	55 000	45 000
Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal, participation dans un fonds commun de placements, à la juste valeur, échu au cours de l'exercice	<u>-</u>	<u>150 287</u>
	155 000	195 287
Placements réservés réalisables au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>150 287</u>
	<u>155 000</u> \$	<u>45 000</u> \$

6. PLACEMENTS À LONG TERME

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Certificat de placement garanti, 5,36%, échéant en août 2026	81 345 \$	77 207 \$
Certificat de placement garanti, 5,47%, échéant en novembre 2026	92 163	87 383
Certificat de placement garanti, 3,34%, échéant en mars 2027	36 512	35 332
Certificat de placement garanti, 4,74%, échéant en juin 2027	77 037	73 551
Certificat de placement garanti, 3,18%, échéant en octobre 2027	<u>35 808</u>	<u>-</u>
Solde à reporter	322 865	273 473

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2026
(non audité)

6. PLACEMENTS À LONG TERME (suite)

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Solde reporté	322 865	273 473
Certificat de placement garanti, 3,40%, échéant en février 2028	73 348	70 936
Certificat de placement garanti, 3,21%, échéant en octobre 2028	25 582	-
Certificat de placement garanti, 3,50%, échéant en décembre 2028	50 956	-
Certificat de placement garanti, 3,44%, échéant en mars 2029	20 890	20 196
Certificat de placement garanti, 4,59%, échéant en juin 2029	21 809	28 438
Certificat de placement garanti, 3,43%, échéant en février 2030	25 318	-
Certificat de placement garanti, 3,69%, échéant en décembre 2030	50 952	-
Certificat de placement garanti, 4,40%, échu au cours de l'exercice	-	79 100
Certificat de placement garanti, 5,56%, échu au cours de l'exercice	-	80 301
Certificat de placement garanti, 4,25%, échu au cours de l'exercice	-	78 808
Placement garanti lié aux marchés, échéant en octobre 2028	<u>26 144</u>	<u>-</u>
Solde à reporter	617 864	631 252

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2026
(non audité)

6. PLACEMENTS À LONG TERME (suite)

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Solde reporté	617 864	631 252
Placement garanti lié aux marchés, échéant en octobre 2028	26 156	-
Placement garanti lié aux marchés, échéant en février 2029	25 471	-
Placement garanti lié aux marchés, échéant en février 2029	<u>25 480</u>	<u>-</u>
	694 971	631 252
Placements à long terme réalisables au cours du prochain exercice	<u>287 057</u>	<u>238 209</u>
	<u><u>407 914</u></u> \$	<u><u>393 043</u></u> \$

7. IMMOBILISATIONS

	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Immobilisations corporelles				
Équipement de bureau	11 628 \$	11 628 \$	-	-
Équipement de fabrication et outillage	363 448	323 042	40 406	44 199
Matériel informatique	57 602	55 488	2 114	4 158
Améliorations locatives	<u>3 059 948</u>	<u>2 373 358</u>	<u>686 590</u>	<u>826 986</u>
	3 492 626	2 763 516	729 110	875 343
Immobilisations incorporelles				
Site web	<u>6 200</u>	<u>6 200</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u><u>3 498 826</u></u> \$	<u><u>2 769 716</u></u> \$	<u><u>729 110</u></u> \$	<u><u>875 343</u></u> \$

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2026
(non audité)

8. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 50 000 \$, renouvelable annuellement. Les montants prélevés portent intérêt au taux de 9,70%. Au 30 juin 2026, la marge de crédit est inutilisée.

9. CRÉDITEURS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Fournisseurs	18 244 \$	17 495 \$
Salaires et vacances à payer	30 856	25 953
Retenues à la source à payer	20 516	19 271
Taxes à la consommation à remettre	5 159	8 141
Autres	<u>20 946</u>	<u>21 283</u>
	<u>95 721 \$</u>	<u>92 143 \$</u>

10. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement et des projets de l'exercice subséquent, ainsi que des revenus de placements du fonds de dotation destinés à offrir des bourses d'études à des étudiants méritoires d'Espace VERRE. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Fonctionnement		
Solde au début	66 174 \$	127 347 \$
Moins: montant constaté à titre de produits	(66 174)	(127 347)
Plus: montant reçu pour l'exercice suivant	<u>-</u>	<u>66 174</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>66 174</u>
Bourses d'études		
Solde au début	14 000	10 250
Moins: montant constaté à titre de produits	(11 250)	(8 000)
Plus: montant reçu pour l'exercice suivant	<u>12 500</u>	<u>11 750</u>
Solde à la fin	<u>15 250</u>	<u>14 000</u>
	<u>15 250 \$</u>	<u>80 174 \$</u>

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2026
(non audité)

11. APPORTS REPORTÉS - MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2012, le Conseil des arts et des lettres du Québec a répondu favorablement à la demande de subvention de l'organisme dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. À cet effet, l'organisme a récolté des dons et a reçu l'autorisation du bienfaiteur d'apports reçus en dotation de transférer une somme de 20 000 \$ dans le programme, pour une contribution totale de 30 000 \$. Selon les modalités du programme, ces sommes ont été déposées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans, échue en décembre 2022.

De plus, l'apport de contrepartie octroyé de 45 000 \$ a été affecté à raison de 60% pour une période minimale de 10 ans et 40% pour une période minimale de 2 ans, échue en décembre 2014. Ces sommes ont été versées à la Fondation du Grand Montréal et à l'institution financière de l'organisme respectivement, selon les modalités du programme.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014, le Conseil des arts et des lettres du Québec a répondu favorablement à la demande de subvention de l'organisme dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. À cet effet, l'organisme a récolté des dons et a reçu l'autorisation du bienfaiteur d'apports reçus en dotation de transférer une somme de 10 000 \$ dans le programme, pour une contribution totale de 40 910 \$. Selon les modalités du programme, ces sommes ont été déposées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans, échue en novembre 2025.

De plus, l'apport de contrepartie octroyé de 40 910 \$ a été affecté à raison de 85% pour une période minimale de 10 ans et 15% pour une période minimale de 2 ans, échu en novembre 2017. Ces sommes ont été versées à la Fondation du Grand Montréal et à l'institution financière de l'organisme respectivement, selon les modalités du programme.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, le ministère de la Culture et des Communications du Québec a répondu favorablement à la demande de subvention de l'organisme dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. À cet effet, l'organisme a récolté des dons et a reçu l'autorisation du bienfaiteur d'apports reçus en dotation de transférer une somme de 18 000 \$ dans le programme, pour une contribution totale de 50 742 \$. Selon les modalités du programme, ces sommes ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans, échéant en décembre 2029.

De plus, l'apport de contrepartie octroyé de 38 267 \$ a été déposé à la Fondation du Grand Montréal à perpétuité dans le Fonds Espace VERRE.

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2026
(non audité)

11. APPORTS REPORTÉS - MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE (suite)

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2021, l'organisme a déposé une demande au programme Mécénat Placements Culture du ministère de la Culture et des Communications (MCC). La demande de l'organisme totalise 100 000 \$, ces fonds proviennent de dons récoltés pour un montant de 67 684 \$ et d'une affectation du conseil d'administration pour un montant de 32 316 \$. Selon les modalités du programme, ces sommes ont été déposées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans, échéant en septembre 2032.

De plus, l'apport de contrepartie octroyé de 14 748 \$ a été déposé à la Fondation du Grand Montréal à perpétuité dans le Fonds Espace VERRE.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2022, l'organisme a déposé une demande au programme Mécénat Placements Culture du ministère de la Culture et des Communications (MCC). La demande de l'organisme totalise 100 000 \$, ces fonds proviennent d'une affectation du conseil d'administration. Selon les modalités du programme, ces sommes ont été déposées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans, échéant en juin 2033.

De plus, l'apport de contrepartie octroyé de 14 498 \$ a été déposé à la Fondation du Grand Montréal à perpétuité dans le Fonds Espace VERRE.

Ce fonds est administré par la Fondation du Grand Montréal et les revenus sont totalement consacrés à l'organisme. Au moins une fois l'an, la Fondation du Grand Montréal détermine la proportion des revenus du fonds qui sera distribuée à l'organisme. Au 30 juin 2026, la juste valeur de ce fonds est de 422 602 \$ (393 819 \$ en 2025).

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2026, l'organisme a déposé une demande au programme Mécénat Placements Culture du ministère de la Culture et des Communications (MCC). La demande de l'organisme totalise 100 000 \$, ces fonds proviennent d'une affectation du conseil d'administration. Selon les modalités du programme, ces sommes ont été déposées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans, la date d'échéance sera déterminée lors du dépôt de la contrepartie octroyée par le MCC. De plus, cette contrepartie sera déposée à la Fondation du Grand Montréal à perpétuité dans le Fonds Espace VERRE.

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2026
(non audité)

11. APPORTS REPORTÉS - MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE (suite)

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Solde au début	140 287 \$	124 163 \$
Revenus de placements	-	7 430
Variation de juste valeur du placement de la Fondation du Grand Montréal	8 389	8 694
Constatation de la dotation 10 ans, échue en novembre 2025	<u>(148 676)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>-</u> \$	<u>140 287</u> \$
Affectés 10 ans, échéant en 2025 - portion à court terme	<u>-</u> \$	<u>140 287</u> \$

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des subventions pour les améliorations locatives et sont amortis au même rythme que les immobilisations y afférentes, soit selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Solde au début	819 827 \$	956 719 \$
Amortissement	<u>(136 893)</u>	<u>(136 892)</u>
Solde à la fin	<u>682 934</u> \$	<u>819 827</u> \$

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2026
(non audité)

13. DETTE À LONG TERME

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Emprunt à terme, 4,69%, remboursable par versements bisannuels de 49 771 \$, capital et intérêts, calculé sur une période d'amortissement de 5 ans, échéant le 8 décembre 2029, garanti par l'apport à recevoir du ministère de la Culture et des Communications, par une hypothèque mobilière de deuxième rang affectant les équipements et mobiliers (valeur comptable de 729 110 \$, 875 343 \$ en 2025) et par les droits emphytéotiques	317 856 \$	399 600 \$
Apport à recevoir afférent aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications	<u>(317 856)</u>	<u>(399 600)</u>
	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$

14. ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATION

L'organisme a reçu d'un bienfaiteur une somme de 73 000 \$ à titre de dotation qu'il doit maintenir en permanence. Les revenus de placements de ces ressources serviront uniquement à offrir des bourses d'études à des étudiants méritoires d'Espace VERRE.

L'organisme a reçu l'autorisation de ce bienfaiteur de verser la somme de 18 000 \$ du fonds de dotation à la Fondation du Grand Montréal dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. Cette somme a été réduite de l'actif net reçu à titre de dotation, puisque dans le cadre du nouveau programme, les sommes sont cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une durée de 10 ans. La somme de 18 000 \$ sera retournée dans l'actif net reçu à titre de dotation à l'échéance en décembre 2029.

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2026
(non audité)

15. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 126 530 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2027	24 268 \$
2028	25 234 \$
2029	26 238 \$
2030	27 290 \$
2031	23 500 \$

16. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2026	2025
Débiteurs	24 361 \$	(27 356) \$
Stocks	(28 507)	4 771
Subventions à recevoir	(63 674)	-
Frais payés d'avance	105 601	(80 861)
Créditeurs	3 578	10 179
Apports reportés	(64 924)	(57 423)
Produits reportés	(10 450)	(1 850)
	<u>(34 015) \$</u>	<u>(152 540) \$</u>

17. COLLECTION PERMANENTE

Depuis plus de 20 ans, l'organisme reçoit chaque année des dons d'oeuvres de verriers diplômés d'Espace VERRE et d'artistes associés à ses activités de formation et de mise en valeur des arts verriers. Riche de près de 453 créations originales de verriers québécois et d'artistes internationaux, la collection permanente d'Espace VERRE vise la présentation et la documentation du verre québécois ainsi que la constitution d'une collection de nature didactique. Espace VERRE s'engage donc à veiller à l'entreposage, la conservation et la diffusion des oeuvres constituant la collection. Fabriquées en verre soufflé, thermoformé, coulé, peint, gravé, ces oeuvres reflètent la diversité des techniques de travail du verre, matériau capricieux et fascinant.

Les oeuvres reçues sont comptabilisées à titre de produits sous la rubrique "Dons d'oeuvres d'art" et leur contrepartie est enregistrée à titre de charge sous la rubrique "Achat d'oeuvres".

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2026
(non audité)

17. COLLECTION PERMANENTE (suite)

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des oeuvres à titre de dons pour une valeur de 4 680 \$ (16 236 \$ en 2025). Ces oeuvres sont évaluées à leur juste valeur à la date du don comme établi par des artistes verriers professionnels.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 juin 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2026
(non audité)

18. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements à la Fondation du Grand Montréal.

Variation des risques

L'exposition de l'organisme aux risques n'a pas changé depuis l'exercice précédent.

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026
(non audité)

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ANNEXE A		
ENSEIGNEMENT		
Contrats CÉGEP	566 590 \$	541 056 \$
Frais d'inscriptions - Cours de fin de semaine	82 013	73 388
Frais d'inscriptions - Workshops	5 600	5 360
Frais de sessions	11 272	9 822
Conseil des métiers d'art du Québec - Emploi-Québec - Workshops	<u>16 782</u>	<u>16 933</u>
	<u>682 257</u> \$	<u>646 559</u> \$

ANNEXE B

SUBVENTIONS - FONCTIONNEMENT ET PROJETS

Ministère de la Culture et des Communications		
- Fonctionnement	254 695 \$	254 695 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec		
- Mécénat Placements Culture	34 774	-
Conseil des arts de Montréal		
- Projet organisme	7 000	-
Association des écoles supérieures d'art du Québec	<u>3 200</u>	<u>816</u>
	<u>299 669</u> \$	<u>255 511</u> \$

ANNEXE C

DONS

Dons d'oeuvres d'art	4 680 \$	16 236 \$
Dons	45 216	13 848
Dons en nature	<u>4 186</u>	<u>3 554</u>
	<u>54 082</u> \$	<u>33 638</u> \$

CENTRE DES MÉTIERS DU VERRE DU QUÉBEC INC.
(opérant sous la raison sociale Espace VERRE)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2026
(non audité)

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ANNEXE D		
ATELIER DE TRANSITION - FUSION		
Contribution des membres	13 490 \$	21 106 \$
Société de développement des entreprises culturelles	<u>-</u>	<u>10 000</u>
	<u>13 490 \$</u>	<u>31 106 \$</u>
ANNEXE E		
DIVERS		
Vente d'oeuvres d'art	216 044 \$	146 117 \$
Revenus de placements	139 369	44 279
Visites guidées et activités corporatives	31 269	30 682
Vente de matériel	38 682	29 139
Autres	<u>8 881</u>	<u>8 482</u>
	<u>434 245 \$</u>	<u>258 699 \$</u>